

L'Eclaireur du Gâtinais du 25 février 2010

Préservation du patrimoine

L'église de Montbouy retrouve son éclat

Le charmant village de Montbouy avait perdu de sa quiétude légendaire, samedi dernier, à l'occasion de l'inauguration des 8 vitraux et de la bannière récemment rénovés au sein de l'église Notre-Dame I. Cet édifice écarté recensa par les observateurs les plus avertis comme un des plus beaux du Gâtinais.

Lors des allocutions, et notamment celle d'Yves Boscardin maire de Montbouy, chacun s'accordait à souligner le remarquable travail des ateliers Théopli sur les vitraux, des ateliers d'Emmanuelle Perle et d'Alice Vinas sur la bannière sans oublier l'entreprise RPL pour la remise en état de certains Meneaux et de l'entreprise St Gavain pour le présentoir de la bannière.

« Ce titre a souligné que l'accomplissement de ce projet n'aurait pu être atteint sans les aides financières de l'Etat, de la région Centre, du mécénat de la société Sinoest et de la Fondation du patrimoine. Toutes ces aides ont été obtenues à l'époque par notre ancien maire, Annie Guet qui ont représenté 55 % du montant global de la restauration qui s'élevait à 28.134 €. Les 46 % restants sont financés par la commune, préside le 1^{er} magistrat de Montbouy.

« Au-delà de tout attachement religieux, mais eu égard à ce patrimoine culturel et culturel qui nous a été confié et qui, depuis dix siècles, valorise notre commune, chaque génération a le devoir de veiller à sa sauvegarde comme à l'ensemble de son patrimoine », concluait Yves Boscardin avant d'inviter l'assistance à visiter l'ex-



Les élus, dont deux sénateurs et un député, lors des allocutions

ceptionnel travail de rénovation des vitraux de l'église. Tout cela sous les trompes de chaux des Compagnons de St-Hubert qui sublimaient cette inauguration avec beaucoup de talent.

Pour la circonstance, de nombreux élus et personnalités étaient présents parmi lesquels le président du Conseil général et sénateur Eric Dolige, le sénateur Jean-Pierre Sauer, le député Jean-Pierre Docq, la conseillère régionale Micheline Prahacc, le conseiller général du canton de Châtillon-Coligny Alain Grandpierre, Frédéric Nèraud directeur général de la Fondation du patrimoine, Jean-Paul Leuvalle directeur général adjoint au sein de la société Sinoest, le Père Driard curé du doyenné et la plupart des élus du canton.

